



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU COMITE DE DIRECTION
SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022**

Nombre de membres

En exercice : 20

Présents : 12

Votants : 12

Le douze septembre deux mil vingt-deux, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire en la salle de la mairie de Léré.

Date de convocation : cinq septembre deux mil vingt-deux

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

28 SEP. 2022



Etaient présents : Carole BEGUE, Julien BARBEAU, Christian CARRE, Olivier CROUZET, Valérie CHAMBON, Marie-Solange DOISNE FERRE, Chantal MILLERIOUX, Pascale MARQ, Rémi PIERRE, François RENAUD, Anna RUELLE, Jean-Pierre TOUZERY.

Excusés : Ludovic AZUAR, Brigitte CHOTARD, Jérémy CAMPY, Pierre COQUILLAT, Antoine FLEURIET, Thomas JACQUET, Patrick LEGER, Louison RAIMBAULT

DELIBERATION N°16/22 : CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES

Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Les membres du comité de direction DECIDENT, à l'unanimité des membres présents :

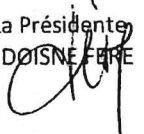
- ✓ La création d'une régie d'avances habilitée à payer par carte bancaire, les dépenses suivantes :

Nature des dépenses	Compte d'imputation :
Affranchissements	6261
fournitures administratives	6064
petit outillage (kit réparation vélos...)	6063

frais de réception	6257
impression communication	6238
abonnements en ligne	6288
billets de transport	6251
frais d'hébergement sur des missions ponctuelles	6251
frais liés à l'utilisation du véhicule de l'office de tourisme (carburant, entretien, péage)	6066

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le
13/09/2022

La Présidente
Marie-Solange DOISNE FERE



Le Secrétaire de séance
Rémi PIERRE



Mairie de Sancerre
Mairie de Sancerre

30 SEP 2022

